

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 3 novembre 2020 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551 rue Principale, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,  
M. Éric Bossé, conseiller,  
M. Claude Jeanson, conseiller,  
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,  
Mme Annie Dussault, conseillère,

Assistent également via une communication téléphonique : Aucun

Absent : Aucun

Les membres présents forment quorum.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

Le conseil de la municipalité de Lawrenceville siège en séance ordinaire ce 3 novembre 2020, en séance conventionnel et par voie d'appel conférence.

Sont présent en personne : M. Derek Grilli, maire,  
M. Éric Bossé, conseiller,  
M. Claude Jeanson, conseiller,  
Mme Valérie Fontaine Martin, conseillère,  
Mme Annie Dussault, conseillère,

Sont également présent à la séance par voie téléphonique : Aucun

Est absent : Aucun

**1. ORDRE DU JOUR**

2020-11-135

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,  
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2020;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Retenue finale travaux;
8. Centre Service des Sommets;
9. Règlement refoulement égout - REPORTÉ;
10. Politique revitalisation;
11. Séances 2021;
12. Comité ÉLÉ 2020;
13. Entente urbanisme et géomatique MRC;
14. Pionniers de Valcourt;
15. Dépôt intérêts pécuniaires;
16. Trans Appel;
17. Résolution CPTAQ – M. Massé;
18. Salaire élection;

19. Vote par correspondance;
20. Travaux de voirie 2021;
21. Questions de l'assemblée;
22. Affaires nouvelles;  
22.1 ; Service d'archiviste 2021;
23. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2020**

2020-11-136

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 6 octobre 2020;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2020, et que le procès-verbal du 6 octobre 2020 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

## **4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

2020-11-137

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par le conseiller Éric Bossé,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 29 octobre 2020, telle que modifiée, pour un montant de 92 322.79\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202000282 à #202000315), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **5. RAPPORT DES COMITÉS**

Il n'y a pas de rapport des comités.

## **6. SUIVI DES DOSSIERS**

Il n'y a pas de suivi des dossiers.

## **7. RETENUE FINALE TRAVAUX**

2020-11-138

Attendu que la firme Bertrand Ostiguy Inc. a soumis son décompte #7 pour les travaux des rues Beauregard et Dandenault;

Attendu que la firme WSP a procédé aux vérifications du décompte #7 et en a approuvé le contenu ainsi que le paiement au montant de 159 241.04\$;

Attendu que la firme WSP recommande de conserver une retenue de 3 000\$ pour la réparation des fissures de trottoir observées sur la rue Dandenault, ainsi qu'une retenue permanente de 1 000\$;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité procède au paiement du décompte #7 de Bertrand Ostiguy Inc. au montant de 159 241.04\$, moins une retenue de 4 000\$ pour la réparation des fissures de trottoirs.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **8. CENTRE DE SERVICE DES SOMMETS**

2020-11-139

Attendu que la Commission scolaire des Sommets est actuellement en processus de consultation dans le dossier de son plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022 à 2023-2024;

Attendu que la Commission scolaire désire connaître l'avis ou les opinions de la municipalité dans les dossiers soumis à la consultation;

Attendu l'importance pour la municipalité de conserver son école;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité, en réponse à la demande de la Commission scolaire des Sommets, adopte la position suivante :

- 1- la municipalité est en accord avec le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Sommets pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024 (Règle 201).
- 2- concernant le Dossier A – Maintien des écoles de cinquante (50) élèves et moins (Règle 201) :
  - a) la municipalité est en accord avec la recommandation visant le maintien de l'école St-Laurent ;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

## **9. RÈGLEMENT 2020-332 REFOULEMENT D'ÉGOUT**

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une prochaine séance.

## **10. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 2020-333 - POLITIQUE DE REVITALISATION**

### **AVIS DE MOTION**

Madame la conseillère Valérie Fontaine-Martin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement sur le programme de revitalisation numéro **2020-333** et abrogeant tout autre règlement de même nature. De plus une dispense de lecture est donnée conformément à l'article 445 du code municipal.

### **PRÉSENTATION**

Madame la conseillère Valérie Fontaine-Martin fait la présentation du règlement 2020-333 sur la politique de revitalisation qui prévoit un crédit taxes sur l'augmentation de valeur d'une propriété suite à des travaux d'amélioration sur l'extérieur du bâtiment.

## **11. DATES SÉANCES 2020**

2020-11-140

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Attendu que le règlement municipal no. 2008-270, modifié par le règlement 2017-315, définit les règles relatives à la tenue des séances du conseil municipal ;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2021, le mardi, séances qui débuteront à 19h30 :

12 janvier	6 avril	6 juillet	5 octobre
2 février	4 mai	10 août	9 novembre
2 mars	1 <sup>er</sup> juin	7 septembre	7 décembre

Et qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général conformément à la loi.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **12. COMITÉ ÉLÉ 2020**

2020-11-141

Attendu que la municipalité a reçu une demande d'aide financière de 45\$ du comité d'éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) pour 2020;

Attendu que ce montant avait été budgété en 2020;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,  
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité accorde une aide financière de 45\$ au comité ÉLÉ pour 2020.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **13. ENTENTE URBANISME**

2019-11-142

Attendu que la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2021;

Attendu que le Village de Lawrenceville a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

Attendu que le Village de Lawrenceville désire participer à cette entente aux conditions suivantes : ressource de rédaction et de support conseil à 50\$/heure et ressource de cartographie et de support technique à 30\$/heure;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin;

Que le Village de Lawrenceville adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-haut mentionnées,

Et que le Village de Lawrenceville réserve un montant de 500.00\$ pour l'année 2020 selon la répartition suivante : 7 heures pour la ressource de rédaction et de support conseil et 5 heures pour la ressource cartographique et de support technique.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

## **14. DROIT DE PASSAGE PIONNIERS DE VALCOURT**

2020-11-143

Attendu la demande du Club de motoneige les Pionniers de Valcourt pour un droit de passage sur la piste cyclable de la rue Principale (243) à Millette et Fils;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité accorde un droit de passage d'un an au Club de motoneige les Pionniers de Valcourt sur la piste cyclable de la rue Principale (243) à Millette et Fils.

Que ce droit de passage soit conditionnel à l'installation, par le club de motoneige de les Pionniers de Valcourt, d'une pancarte indiquant un 'CUL DE SAC' au Chemin des Amoureux.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### 15. DÉPÔT INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Les déclarations d'intérêts pécuniaires du maire, Monsieur Derek Grilli, des conseillères, Mesdames Valérie Fontaine Martin et Annie Dussault, et des conseillers, Éric Bossé et Claude Jeanson sont déposées au conseil

#### 16. TRANS-APPEL

2020-11-144

Attendu que la municipalité désire se prévaloir des services d'un transport adapté et de accompagnement;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité de Lawrenceville accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente;

Que la municipalité accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel l'organisation du service de transport adapté;

Que la municipalité accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2021 et de payer la quote-part qui s'établit à 4.12 \$ par personne pour un montant total de 2 603.84\$;

Que la municipalité accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2021 : déplacement local 3.75\$, déplacement à Sherbrooke 8.25\$;

Que la municipalité de Lawrenceville accepte les prévisions budgétaires 2021 de l'organisme Trans-Appel.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### 17. RÉOLUTION CPTAQ - M. MASSÉ

2020-11-145

**Demande d'autorisation par Caroline Massé auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 1 823 067.**

Attendu que la CPTAQ exige l'adoption d'une résolution par le conseil municipal dans le cadre d'une demande d'autorisation ;

Attendu que la demanderesse, Caroline Massé, dépose une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 1 823 087 ;

Attendu que la terre est exploitée par la famille pour une culture fourragère ;

Attendu que la demanderesse est un membre proche de la famille d'agriculteur et qu'elle s'impliquera dans les travaux agricoles ;

Attendu que le lot visé par la demande comporte une superficie de 25 hectares ;

Attendu que la construction d'une résidence sur le lot 1 823 087 ne nuirait pas à la productivité de la culture fourragère présente ;

Attendu que les critères de décision de l'article 62 de la loi sur la protection du territoire agricole du Québec favorisent le projet ;

Il est proposé par la conseillère Annie Dussault,  
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

D'appuyer la demande d'autorisation de Caroline Massé pour la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 1 823 087.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **18. SALAIRE ÉLECTION**

2020-11-146

Attendu que des élections se tiendront dans la municipalité et qu'un personnel électoral devra être recruté pour ces élections,

Attendu que la rémunération du personnel électoral doit être fixée par le conseil municipal,

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la rémunération du personnel électoral se fasse selon les taux minimums prévus à cet effet, tel qu'ils apparaissent dans le tableau paru dans la Gazette Officielle du Québec le 28 décembre 2019.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **19. VOTE PAR CORRESPONDANCE**

2020-11-147

Attendu que la municipalité tiendra des élections pour combler les postes vacants numéro 1 et 5;

Attendu que les normes de sécurités sanitaires demandent qu'un vote par correspondance soit offert aux personnes éligibles selon les critères établis par la santé publique;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,  
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité offre le vote par correspondance aux personnes éligibles lors de l'élection du 13 décembre 2020.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **20. TRAVAUX DE VOIRIE 2021**

2020-11-148

Attendu que la municipalité a reçu la liste des travaux à prévoir pour l'année 2021;

Attendu que l'entente intermunicipale de voirie prévoit que chaque municipalité participante remette la liste des travaux qui seront à réaliser en 2021 afin de procéder au calcul des quotes-parts pour l'année 2021;

Attendu que le montant des travaux à réaliser sera d'environ 70 000\$

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité prévoit les travaux de voirie suivants :

- entretien des fossés sur 1 km sur le rang 10

- remplacement de trois ponceaux rang 7 (2) et rang 9 (1)
- rechargement sur 1 km rang 10

Que la municipalité procède également aux travaux réguliers de voirie tel que :

- épandage d'abat-poussière liquide
- asphaltage et pavage au besoin
- marquage de lignes
- fauchage et débroussaillage
- nivelage des chemins
- entretien des puisards, vannes et chambre de régulateurs
- balayage de rue
- mise à niveau des boîtes de service d'aqueduc
- remplacement de signalisation désuète

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **21. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

## **22. AFFAIRES NOUVELLES**

2020-11-149

### **22.1 Service d'archiviste 2021**

Attendu que la municipalité a reçu une offre de service de HB Archivistes SENC, pour des services d'archivage pour 2021;

Attendu que la municipalité souhaite procéder à l'archivage des documents entreposés au bureau municipal et à la destruction des documents inutiles;

Attendu que les frais pour les services d'archivage des dossiers 1 127.94\$ plus taxes pour une période de 4 jours de travail;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,  
Appuyé par la conseillère Annie Dussault,

Que la municipalité réserve les services de HB Archivistes SENC pour l'archivage des dossiers de la municipalité.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **23. LEVÉE DE LA SÉANCE**

2020-11-150

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Éric Bossé, à 19h50, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

\_\_\_\_\_  
*Derek Grilli, maire*

\_\_\_\_\_  
*François Paquette, directeur général*